

CAP ACCOMPAGNANT EDUCATIF PETITE ENFANCE (EN 1 AN)

PUBLIC VISÉ

Public de - 29ans
Rqth
Créateur ou repreneur
d'entreprise
Sportif de haut niveau

LE + DE LA FORMATION

Formateurs experts du secteur de
la petite enfance
Plateaux techniques avec
matériels de puériculture pour les
mises en situation
professionnelle.
Prise en charge totale dans le
cadre d'un contrat
d'apprentissage
Nos résultats sont disponibles à
votre demande

DUREE

Durée de formation : 400 heures
Durée en entreprise : 1207
heures
Durée hebdomadaire moyenne :
35h / semaine

DATES PREVISIONNELLES

Du 01/10/2025 au 09/06/2026.

LIEUX DE FORMATION

CFA
Lycée Gaston Bachelard
32 avenue de l'Europe
77500 Chelles

CONTACT

CFA
Ida Cakpossa
Tél : 01 64 26 02 50
greta77.chelles-bachelard@ac-
creteil.fr
Réfèrent handicap :
Ida CAKPOSSA
Consulter notre Politique Handicap

TARIFS

Nous consulter
Organisme non soumis à la TVA.
Voir nos conditions générales de ventes

FINANCEMENTS

Type de financement :
Contrat d'apprentissage

CODES

OBJECTIFS

Le CAP "Accompagnant éducatif petite enfance" est le premier niveau de qualification du secteur de la petite enfance.

Le titulaire de ce diplôme est un professionnel qualifié qui exerce ses activités auprès de l'enfant de moins de six ans dans le souci constant du respect de ses besoins, de ses droits et de son individualité. Il participe avec les autres professionnels, à la construction de l'identité et à l'épanouissement de l'enfant dans le respect des choix des parents, premiers éducateurs de l'enfant.

Il établit avec les enfants et les parents une relation de confiance et crée les conditions nécessaires à un accueil et un accompagnement de qualité.

PRE-REQUIS

Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 (BEP, CAP...) ou plus

MODALITES D'ADMISSION ET DE RECRUTEMENT

Accès sur dossier, voire tests et/ou entretien.

Admission définitive prononcée après signature du contrat assurant la réalisation de la formation.

Inscriptions du 20/03/2025 au 30/09/2025 au Lycée Gaston Bachelard à Chelles.

Pour vous inscrire, connectez-vous au site <https://www.forpro-creteil.org> pour remplir ou télécharger un dossier d'inscription.

En dehors de ces dates, veuillez nous contacter par mail au greta77.chelles-bachelard@ac-creteil.fr ou par téléphone au 01 64 26 02 50

MODALITES PEDAGOGIQUES

Les parcours seront individualisés en fonction de chaque candidat.

Cours collectifs et du jours (35h/semaine) Entretiens, remédiation avec le référent pédagogique et/ou le référent entreprise en cours de formation. Contrôle des activités de l'apprenti avec le livret d'apprentissage,

Pour les bénéficiaires en situation de handicap : adaptation possible des modalités de formation et de certification, accompagnement par le référent Handicap du CFA.

CONTENUS

Accompagner le développement du jeune enfant

- ▶ Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnels à prendre en compte
- ▶ Adopter une posture professionnelle adaptée
- ▶ Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné
- ▶ Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant
- ▶ Réaliser des soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages
- ▶ Appliquer des protocoles liés à la santé de l'enfant

Exercer son activité en accueil collectif

- ▶ Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement
- ▶ Etablir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant
- ▶ Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant
- ▶ Assurer des activités de remise en état des matériels et des locaux en école maternelle

Exercer son activité en accueil individuel



- Organiser son action
- ▶ Négocier le cadre de l'accueil
- ▶ Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant
- ▶ Élaborer des repas

Prévention-santé-environnement

- ▶ Appliquer une méthode d'analyse d'une situation de la vie professionnelle ou quotidienne et d'une documentation
- ▶ Mettre en relation un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, avec une mesure de prévention
- ▶ Proposer une solution pour résoudre un problème lié à la santé, l'environnement ou la consommation et argumenter un choix
- ▶ Communiquer à l'écrit et à l'oral avec une syntaxe claire et un vocabulaire technique adapté
- ▶ Agir face à une situation d'urgence

MODALITES D'EVALUATION

- ▶ Tout au long du parcours : Contrôle en cours de formation

VALIDATION

- ▶ Date d'enregistrement RNCP/RS : 22/01/2024
- ▶ Nom du certificateur : Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse
- ▶ Diplôme CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance (en 1 an) niveau : 3

SUITE DE PARCOURS ET DEBOUCHES

Le titulaire du CAP Accompagnant éducatif petite enfance peut exercer son activité professionnelle :

- en établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) : multi-accueil, crèches collectives, haltes-garderies, jardins d'enfants ou autres structures d'accueil spécialisé des jeunes enfants ;
- en école maternelle ;
- en accueil collectif de mineurs (ACM) ;
- à son domicile (comme salarié d'employeur particulier ou de crèche familiale) ;
- en maison d'assistants maternels (MAM) ;
- au domicile des parents (comme salarié d'employeur particulier ou d'organismes de services à la personne).

Les emplois accessibles au titulaire du CAP AEPE sont :

- agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant ;
- assistant éducatif petite enfance ;
- auxiliaire petite enfance ;
- agent territorial spécialisé des écoles maternelles ;
- agent social ;
- adjoint / agent d'animation ;
- assistant maternelle ;
- employé familial auprès d'enfant ;
- garde d'enfant à domicile.

Le titulaire du CAP AEPE peut également accéder à la formation DEAP (Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture).